

La prochaine rentrée restera placée sous le signe de la « refondation » de l'école

Denis Peiron, le 09/03/2017 à 15h23
Mis à jour le 09/03/2017 à 16h00

- [Envoyer par email](#)
-
-
-
-
- 
- 

13 0

Le ministère de l'éducation a publié jeudi 9 mars une circulaire de rentrée visant à « consolider » les réformes engagées pendant le quinquennat, grâce notamment à plus de 11 000 nouveaux postes.



A la prochaine rentrée 11000 nouveaux postes seront créés. / Sylvain SONNET/S4svisuals/Fotolia

À l'école, une rentrée se prépare six mois à l'avance. Alternance politique ou pas, la prochaine année scolaire portera donc l'empreinte de l'actuel gouvernement. Sauf à imaginer que l'équipe qui sortira des urnes remanie de fond en comble la circulaire de rentrée 2017 publiée jeudi 9 mars au bulletin officiel de l'Éducation nationale.

À dire vrai, peu de nouveautés dans ce texte officiel qui vient, selon le mot de Najat Vallaud-Belkacem, « consolider » la refondation de l'école engagée dès le début du quinquennat. La ministre en a profité pour affirmer que l'une des mesures phares de cette réforme, la création de 60 000 postes en cinq ans, sera bel et bien tenue.

> À LIRE AUSSI : La refondation de l'école butte sur le manque de moyens

1 000 emplois de plus pour le privé

En septembre, 11 600 nouveaux postes verront ainsi le jour et bénéficieront dans des proportions similaires aux premier et second degrés. Mille emplois supplémentaires seront attribués à l'enseignement privé sous contrat. Parmi eux, 300 seront destinés à renforcer la mixité sociale et scolaire. Najat Vallaud-Belkacem a évoqué « *un bonus pour les établissements qui ne se débarrassent pas des mauvais élèves en cours d'année ou qui accueillent davantage d'élèves de milieux sociaux défavorisés* ».

L'Enseignement catholique est d'ailleurs partie prenante des expérimentations qui seront menées à la rentrée dans 82 territoires dans le but d'une plus grande mixité. Il s'agit de concertations à l'échelle de bassins de recrutement incluant plusieurs collèges, publics comme privés.

> À LIRE AUSSI : L'école catholique brise le tabou de la répartition des moyens

Une école plus « inclusive »

À la rentrée prochaine, seront par ailleurs créés plus de 1 300 postes d'accompagnants pour les élèves en situation de handicap, des personnels



qui ont succédé aux assistants de vie scolaire et peuvent désormais bénéficier de CDI. L'effort en faveur d'une école plus « *inclusive* » a permis d'augmenter de 25 % en cinq ans le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis en milieu ordinaire.

Enfin, emblématique de la « *refondation* », le dispositif « *plus de maîtres que de classes* », qui permet notamment à deux enseignants d'intervenir simultanément et de mieux s'adapter aux besoins des différents élèves, sera étendu « ides écoles de l'éducation prioritaire, promet la ministre.